

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 11 MARS 2014
A 19 h 15**

Présentation du plan de gestion de l'herbe

Madame JOBARD, agent du SAGE Auzance-Vertonne, présente le projet de plan de gestion de l'herbe pour le secteur du bourg.

Différentes propositions sont avancées : extension du périmètre de balayage mécanique, renouvellement des paillages tous les deux ans, ...

Le traitement des allées du cimetière devra faire l'objet d'une attention particulière.

Compte administratif et compte de gestion 2013 du budget communal

Le compte administratif et le compte de gestion 2013 sont adoptés comme suit :

- Recettes ordinaires : 1 014 k€.
- Recettes exceptionnelles (vente terrains, subventions, emprunts, récup. TVA) : 1 451 k€.
- Dépenses de fonctionnement : 905 k€ (dépenses 2013 : 765 k€ + report déficit 2012 : 140 k€).
- Dépenses d'investissement : 293 k€.
- Dépenses d'investissements exceptionnels : 1 267 k€.
- Le montant des subventions non encore perçues fin 2013 est préfinancé par une convention d'ouverture de crédits.

Compte administratif et compte de gestion 2013 du budget Assainissement Collectif

Le compte administratif et le compte de gestion 2013 sont adoptés comme suit :

- Recettes : 103 k€ (recettes 2013 : 86 k€ + report excédent 2012 : 17 k€).
- Dépenses : 101 k€.
- Excédent de l'exercice à reporter : 2 k€

Compte administratif et compte de gestion 2013 du budget Lotissement Communal « Le Val de la Vertonne 2 »

Le compte administratif et le compte de gestion 2013 sont adoptés comme suit :

- Recettes : Néant.
- Dépenses : 86 k€.
- Déficit de l'exercice à reporter : 86 k€

Compte administratif et compte de gestion 2013 du budget Zone d'Activités Economiques de l'Épinette (1^{ère} tranche)

Le compte administratif et le compte de gestion 2013 sont adoptés comme suit :

- Recettes : Néant.
- Dépenses : 80 k€.
- Déficit de l'exercice à reporter : 80 k€

Budget primitif communal 2014

Le budget primitif de l'exercice 2014 est adopté comme suit :

- Recettes : 2 402 k€
- Dépenses de fonctionnement + capital des emprunts : 868 k€.
- Programmes d'investissements : 214 k€.
 - maison de la nature : 50 k€
 - acquis. matériel Foyer Rural : 6 k€

- extension du cimetière : 5 k€
- travaux école : 7 k€
- travaux de voirie : 50 k€
- peinture et équipement téléphonique Mairie : 10 k€
- travaux salle de sports et stade football : 15k€
- éclairage public, extension et effacement de réseaux : 50 k€
- solde à affecter : 21 k€.
- Programmes d'investissements exceptionnels : 1 320 k€.
 - centre équestre : 988 k€
 - zone de loisirs : 42 k€
 - fonds de concours à la CCAV : 150 k€
 - aménagement micro-crèche : 110 k€
 - frais convention Optimum : 30 k€.

Budget primitif 2014 d'Assainissement Collectif

Le budget primitif de l'exercice 2014 est adopté comme suit :

- Recettes (dont excédent 2013 reporté : 2 k€) : 170 k€
- Dépenses (dont remboursement partiel de la convention d'ouverture de crédits : 105 k€) : 170 k€.

Budget annexes 2014 du lotissement communal "Le Val de la Vertonne 2" et de la Zone d'Activités Economiques de l'Épinette

Le Conseil adopte les budgets primitifs annexes concernant le lotissement communal "Le Val de la Vertonne 2" et la Zone d'Activités Economiques de l'Épinette.

Taux d'imposition 2014

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter les taux des impôts locaux sans augmentation pour l'année 2014 :

- Taxe d'habitation : 20,56 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,96 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24,42 %
- Taux cotisation foncière des entreprises : 21,25 %

Attribution des subventions 2014

Le Conseil décide d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2014, telles que présentées dans le tableau ci-annexé.

Actualité du Pôle Equestre

Monsieur le Maire souhaite que des associations se regroupent pour organiser une manifestation équestre de grande envergure.

La location du centre équestre au Club Hippique Sablais prendra effet de 1^{er} Juin 2014.

Suite à la modification de l'implantation de certains bâtiments, il sera nécessaire d'établir quelques avenants aux marchés de travaux de construction du centre équestre.

Extension du cimetière communal

Le plan d'aménagement des différents espaces nouvellement créés est présenté.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les prix des concessions et fixe les nouveaux tarifs, applicables à compter du 1^{er} Avril 2014, comme suit :

- concessions caveaux trentenaires de 1,00 m x 2,00 m : 100 euros.
- concessions caveaux cinquantenaires de 1,00 m x 2,00 m : 140 euros.
- concessions cavurnes trentenaires de 0,50 m x 0,50 m : 100 euros.
- concessions cases de columbariums trentenaires : 750 euros.

Constitution d'un groupement de commandes pour la passation des marchés de travaux de voirie 2014

Le Conseil donne son accord pour la création d'un groupement de commandes, avec la Communauté de Communes de l'Auzance et de la Vertonne et la Commune de Vairé, pour la passation des marchés de travaux de voirie 2014.

Point sur l'activité des Commissions

- **Commission urbanisme, assainissement et agriculture :**
 - Le Conseil autorise les signatures de conventions de transfert à la Commune des équipements communs des lotissements privés « Les Rives de la Vertonne 3 » et « Les Rives de la Vertonne 3-Extension ».

- **Commission action sociale, associations et culture :**
 - Les travaux d'aménagement de la micro-crèche sont en cours.
 - La commission prépare le rassemblement des Sainte-Foy-de-France qui aura lieu les 22, 23 et 24 Août au pôle équestre.

- **Commission voirie, environnement, bâtiments communaux et personnel technique :**
 - J. Gautreau a fait réaliser des estimations pour établir un programme pluriannuel de travaux de voirie communale.

- **Commission communication :**
 - La mise à jour du plan de la commune est en cours.